

INFORMATIONS PRATIQUES
Destinataires : PDR

- Veuillez vous inscrire :
 - par le lien Doodle : <http://www.doodle.com/7fvxc79mi2yenrww> impérativement **avant le lundi 12 mars 2012**, délai de rigueur, pour obtenir votre ordre de mission.
 - **ET** en adressant votre règlement, par voie postale, au S.D.E.C. à l'attention de **Joëlle Meunier** (sans règlement de votre part, votre inscription ne pourra être prise en compte).
- Au-delà de cette date, l'obtention de la décharge de cours ne pourra plus être possible.
- Nous transmettrons la liste des participants au Rectorat. Celui-ci vous fera parvenir votre ordre de mission par l'intermédiaire de vos établissements.
- Nous vous rappelons qu'avec cet ordre de mission, vous êtes tenus de participer à **la totalité de ces 2 journées et dans l'intégralité des horaires.**
- Comme pour les formations précédentes, le Service prend en charge une partie de vos frais de séjour.

Restant à votre disposition pour toute information, nous vous prions d'agréer nos meilleures salutations.

Joëlle Meunier,
Secrétariat 2nd degré